



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

TROISIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 23, Loi visant principalement à mieux accompagner les personnes dont l'état mental pourrait représenter un risque pour leur propre sécurité ou celle d'autrui

Procès-verbaux des séances des 6 et 7 mai et des 2 et 3 juin 2026

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 145-20260604

2026

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MERCREDI 6 MAI 2026	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 7 MAI 2026	3
AUDITIONS (suite)	4
TROISIÈME SÉANCE, LE MARDI 2 JUIN 2026	6
AUDITIONS (suite)	8
QUATRIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 3 JUIN 2026	10
AUDITIONS (suite)	11

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mercredi 6 mai 2026

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 23, Loi visant principalement à mieux accompagner les personnes dont l'état mental pourrait représenter un risque pour leur propre sécurité ou celle d'autrui (Ordre de l'Assemblée le 6 mai 2026, rétroactif au 29 avril 2026)

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Bélanger (Prévost), ministre de la Santé

M^{me} Bogemans (Iberville)

M. Bussière (Gatineau)

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) en remplacement de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne)

M. Gagnon (Jonquière)

M. Lemieux (Saint-Jean) en remplacement de M^{me} Picard (Soulanges)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee), porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux

Témoins (par ordre d'intervention) :

M. Luc Vigneault, conférencier et formateur en santé mentale

Association des médecins psychiatres du Québec :

D^{re} Claire Gamache, présidente du conseil d'administration

D^r Maxime Dussault-Laurendeau, secrétaire du conseil d'administration

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 16 h 44, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Bélanger (Prévost), M^{me} Prass (D'Arcy-McGee), M. Fontecilla (Laurier-Dorion) et M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend M. Luc Vigneault.

À 17 h 45, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des médecins psychiatres du Québec.

À 18 h 28, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 7 mai 2026, après les avis touchant les travaux des commissions.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Vicky Boucher

Luc Provençal

VB/cv

Québec, le 6 mai 2026

Deuxième séance, le jeudi 7 mai 2026

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 23, Loi visant principalement à mieux accompagner les personnes dont l'état mental pourrait représenter un risque pour leur propre sécurité ou celle d'autrui (Ordre de l'Assemblée le 6 mai 2026, rétroactif au 29 avril 2026)

Membres présents :

- M. Provençal (Beauce-Nord), président
- M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
- M^{me} Bélanger (Prévost), ministre de la Santé
- M^{me} Bogemans (Iberville)
- M. Bussière (Gatineau)
- M. Fontecilla (Laurier-Dorion) en remplacement de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne)
- M. Gagnon (Jonquière)
- M. Lemieux (Saint-Jean) en remplacement de M^{me} Picard (Soulanges)
- M^{me} Prass (D'Arcy-McGee), porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux

Témoins (par ordre d'intervention) :

Protecteur du citoyen :

- M^{me} Assunta Gallo, vice-protectrice aux services aux usagers et aux mandats spéciaux
- M^e Isabelle East-Richard, direction des affaires juridiques et institutionnelles
- M^{me} Vicky Pageau, coordonnatrice, Direction des enquêtes en santé et services sociaux

CAP santé mentale :

- M^{me} Sylvie Sélesse, présidente du conseil d'administration
- M. René Cloutier, directeur général
- M^{me} Suzanne Péloquin, experte-conseil

Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec :

- M^{me} Valérie Fernandez, présidente
- M. Stéphane Richard, directeur des affaires professionnelles
- M. Alain Hébert, conseiller principal aux affaires professionnelles

Association des policières et policiers provinciaux du Québec :

- M. Dominic Roberge, président
- M. Rock Soucy, vice-président
- M. Jasmin Rainville, vice-président
- M^e Marco Gaggino

M^e Patrick Martin-Ménard, cabinet Ménard, Martin Avocats, accompagné de :

- M^e Marilou Bernier, cabinet Ménard, Martin Avocats
 - M. Jean-François Plouffe, chargé de dossiers et de communication, Action autonomie
-

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 47, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend le Protecteur du citoyen.

À 12 h 28, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend CAP santé mentale.

À 13 h 01, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 01, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.

À 14 h 46, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec.

À 15 h 39, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes.

La Commission entend M^e Patrick Martin-Ménard.

À 16 h 24, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 12 mai 2026, à 15 h 15, où elle en entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Vicky Boucher

Luc Provençal

VB/cv

Québec, le 7 mai 2026

Troisième séance, le mardi 2 juin 2026

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 23, Loi visant principalement à mieux accompagner les personnes dont l'état mental pourrait représenter un risque pour leur propre sécurité ou celle d'autrui (Ordre de l'Assemblée le 6 mai 2026, rétroactif au 29 avril 2026)

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Bélanger (Prévost), ministre de la Santé

M^{me} Bogemans (Iberville)

M. Bussière (Gatineau)

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) en remplacement de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne)

M^{me} Jeannotte (Labelle) en remplacement de M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M^{me} Picard (Soulanges)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee), porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux

M^{me} Schmaltz (Vimont)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel :

M^e Annie-Pierre Ouimet-Comtois, responsable des services juridiques

D^{re} Myriam Le Blanc, psychiatre et cheffe des services externes et carcéraux

M^e Isabelle Cournoyer, chargée de cours, Université de Sherbrooke

Bureau du coroner :

M^e Reno Bernier, coroner en chef

M^e Géhane Kamel, coroner en chef adjointe

M. Paul-André Perron, aviseur principal du coroner en chef en prévention des décès

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse :

- M^{me} Nadine Koussa, présidente
- M^{me} Stéphanie Gareau, vice-présidente responsable du mandat Jeunesse
- M^{me} Myrlande Pierre, vice-présidente responsable du mandat Charte
- M^e Evelyne Pedneault, conseillère juridique

Institut québécois de réforme du droit et de la justice :

- P^r Pierre Noreau, président
- M^e Alexandra Pasca, directrice générale
- M^{me} Valentine Fau, responsable du volet recherche

Regroupement provincial des comités des usagers :

- M^{me} Sylvie Tremblay, directrice générale

Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec :

- M^{me} Julie Rivard, présidente
- M. François Winter, administrateur
- M^{me} Nancy Melanson, co-coordonnatrice et responsable du volet sociopolitique
- M^{me} Nadine Huppé, déléguée, ReprésentACTION

Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec :

- M^{me} Anne-Marie Boucher, co-coordonnatrice et responsable de l'action sociopolitique
- M^{me} Marie-Pier Béland, responsable de l'administration et du soutien de l'action sociopolitique
- M^{me} Christine Jacques, coordonnatrice, Escouade 24-7 du Bas-St-Laurent
- D^{re} Catherine Éthier, psychologue, Médecins du monde

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 10 heures, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel.

À 10 h 51, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M^e Cournoyer.

À 11 h 34, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les avis touchant les travaux des commissions.

À 15 h 21, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend le Bureau du Coroner.

À 16 h 07, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

À 16 h 57, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice.

À 17 h 43, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 18 h 40.

À 18 h 46, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Regroupement provincial des comités des usagers.

À 19 h 33, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec.

À 20 h 26, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec.

À 21 h 12, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 3 juin 2026, après les avis touchant les travaux des commissions.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Vicky Boucher

Luc Provençal

VB/cv

Québec, le 2 juin 2026

Quatrième séance, le mercredi 3 juin 2026

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 23, Loi visant principalement à mieux accompagner les personnes dont l'état mental pourrait représenter un risque pour leur propre sécurité ou celle d'autrui (Ordre de l'Assemblée le 6 mai 2026, rétroactif au 29 avril 2026)

Membres présents :

- M. Provençal (Beauce-Nord), président

- M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
- M^{me} Bélanger (Prévost), ministre de la Santé
- M. Bussière (Gatineau)
- M. Fontecilla (Laurier-Dorion) en remplacement de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne)
- M. Gagnon (Jonquière)
- M^{me} Picard (Soulanges)
- M^{me} Prass (D'Arcy-McGee), porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux

Témoins (par ordre d'intervention) :

Clinique juridique itinérante :

- M^e Donald Tremblay, directeur général
- M. Sébastien Focroulle-Bussièrès, coordonnateur des affaires publiques
- M. Félix Lévesque, coordonnateur

Association des spécialistes en médecine d'urgence du Québec :

- D^r Gilbert Boucher, président
- M. Simon Bissonnette, directeur général
- D^{re} Karine Plouffe, urgentologue, Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 33, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend la Clinique juridique itinérante.

À 12 h 18, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des spécialistes en médecine d'urgence du Québec.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 12 h 56, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Vicky Boucher

Luc Provençal

VB/cv

Québec, le 3 juin 2026

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec	035M
Association des médecins psychiatres du Québec	005M
Association des policières et policiers provinciaux du Québec	011M
Association des spécialistes en médecine d'urgence du Québec	014M
Bureau du coroner	
CAP santé mentale	002M
Clinique juridique itinérante	052M
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	050M
Cournoyer, Isabelle	001M
Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel	027M
Institut québécois de réforme du droit et de la justice	033M
Martin-Ménard, Patrick	065M
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec	009M
Protecteur du citoyen	008M
Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec	039M
Regroupement provincial des comités des usagers	038M
Vigneault, Luc	006M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Action autonomie	025M
Appartements supervisés 3SM	057M
Résidence Santé Globale	
APUR Québec	059M
Association des directeurs de police du Québec	013M
Association des infirmières praticiennes spécialisées du Québec	019M
Association des juristes progressistes	029M
Association des médecins gériatres du Québec	021M
Association des psychologues du Québec	066M
Association pour la santé publique du Québec	034M
Auto-Psy (région de Québec)	042M
Avant-garde en santé mentale	060M
Barreau du Québec	053M
Beaurivage-Laroche, Élodie	018M
Champagne-Mercier, Léa	
Cormier, Dominic	
Dutrisac, Carl	
Paquin, Camille	
Beaudet-Latendresse, Victor	065M
Bernier, Marilou	
Saumure, Jacob	
Centre d'entraide Émotions	040M
Chambre des notaires du Québec	058M

Cloutier-Tanguay, Jean-Philippe Savard, Anne-Marie	022M
Collège des médecins du Québec	012M
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	016M
Corporation des services d'ambulance du Québec	003M
Directeurs de la protection de la jeunesse et directeurs provinciaux du Québec	004M
Droits et Recours en Santé Mentale Gaspésie-Les-Îles	045M
Droits-Accès de l'Outaouais	023M
Équipe de recherche et d'action en santé mentale et culture	067M
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec	007M
Giguère-Marchal, Audrey	061M
Groupe de promotion et de défense des droits en santé mentale - 02	031M
Hénault-Bernier, Isabelle Morin, Charles-Albert	006M
La Bouffée d'Air du KRTB	054M
L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches	028M
Legault, Philippe	037M
L'En-Droit de Laval	049M
Les Usagers de la santé du Québec	055M
Lessard, Alexanne	043M
Ligue des droits et libertés	044M
L'R des centres de femmes du Québec	041M

Médecins du monde Canada	046M
Mouvement jeunes et santé mentale	048M
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec	017M
Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec	063M
Ordre des psychologues du Québec	047M
Organisation pour la Santé Mentale Oeuvrant à la Sensibilisation et à l'Entraide	026M
Pro-Def Estrie	020M
Ramsay , Joseph-Alexandre	024M
Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec	051M
ReprésentACTION santé mentale Québec	015M
Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal	030M
Réseau québécois d'action pour la santé des femmes	032M
Ressource d'aide et d'information en défense des droits en santé mentale de l'Abitibi-Témiscamingue	036M
Service de police de la Ville de Montréal	062M
Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles	056M
Union des municipalités du Québec	064M
Urli, Anne-Marie	010M